

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 14/2026

le 9 septembre 2026

Préavis N° 4/2024 – Demande d'un crédit de Fr. 215'000.- pour le réaménagement du boulevard d'Arcangier – Décompte final

10.03.02-2607-Comm-14-Arcangier-Decompte-final.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par le Conseil selon le préavis municipal N° 4/2024

Réaménagement de la chaussée (TVA comprise)	Fr.	188'000.00
Evacuation des eaux – adaptations locales (TVA déduite)	Fr.	27'000.00
Total des crédits accordés	Fr.	215'000.00
Travaux exécutés – réaménagement de la chaussée (TVA comprise)	Fr.	147'891.35
Travaux exécutés – évacuation des eaux – adaptations locales (TVA déduite)	Fr.	15'150.50
Total des montants dépensés	Fr.	163'041.85
Solde non dépensé	Fr.	51'958.15

Les travaux ont été exécutés conformément au préavis N° 4/2024. Le solde non-dépensé s'explique par un déroulement optimal du chantier et la non-utilisation des réserves prévues dans les adjudications ni celle inscrite au budget général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

  

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 17 août 2026

